

BETTERAVES:

Stade des betteraves : 95% des parcelles sont à 100% de couverture

Maladies du feuillage : Premiers symptômes de cercosporiose et également de rouille.

MAÏS :

Vol de pyrale en cours ; Ecllosion des premières pontes de pyrale.

BETTERAVES

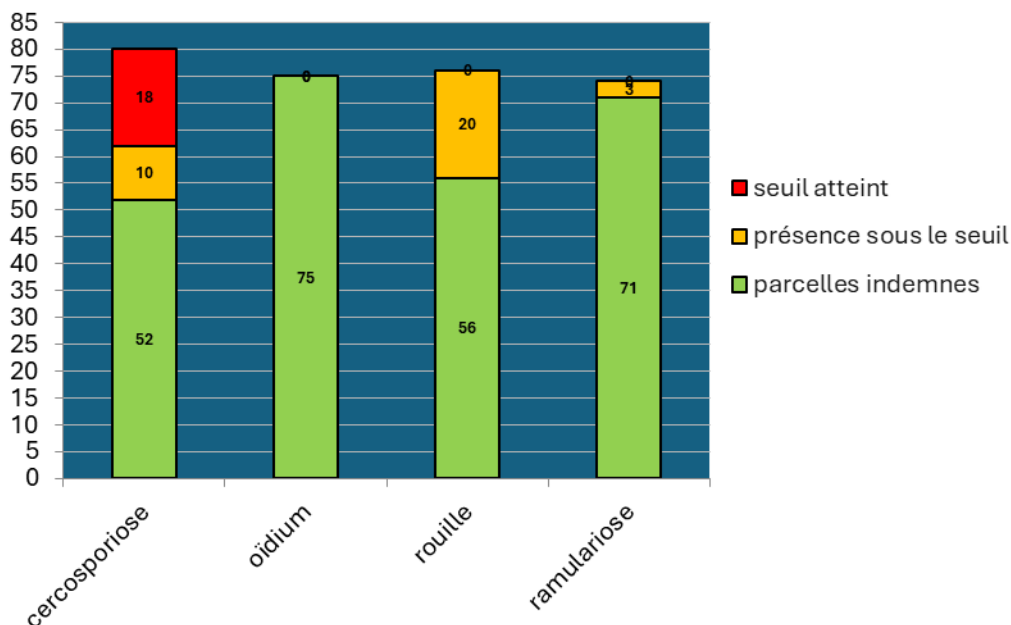
80 parcelles observées cette semaine.

MALADIES FOLIAIRES

Situation des maladies foliaires de la semaine



Analyse de risque sans protection



Cette semaine, 18 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque pour la cercosporiose.

La Rouille et dans une moindre mesure la Ramulariose sont signalées dans la région, sans atteindre le seuil indicatif de risque.

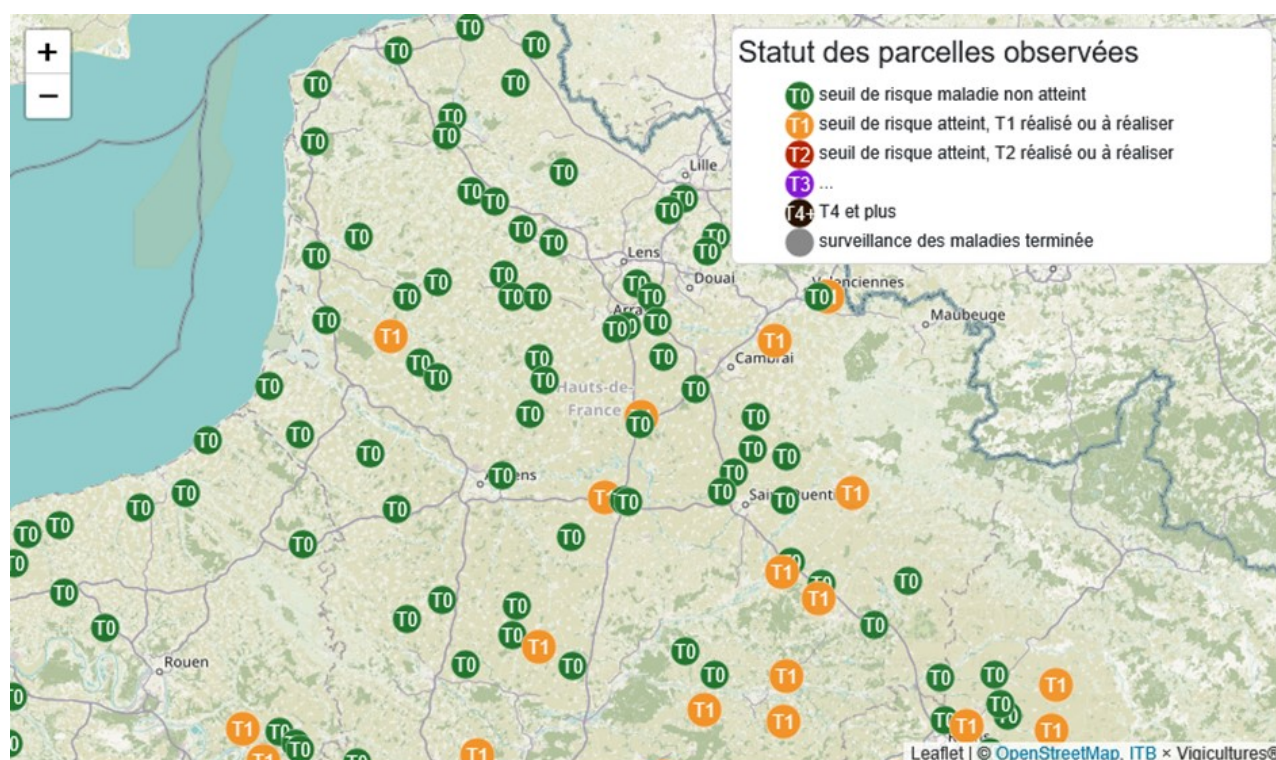
A ce jour, la situation des maladies foliaires reste très majoritairement sous le niveau indicatif de risque dans les hauts de France.

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : <http://alerte.itbfr.org/maladies/>



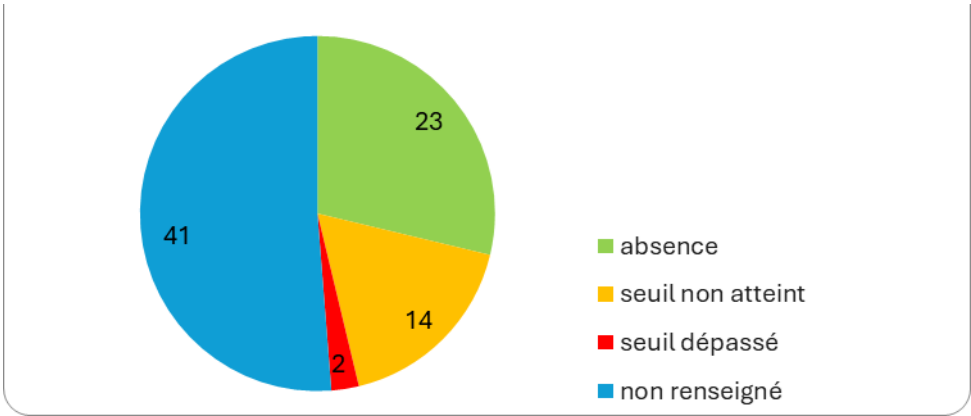
BIOAGRESSEURS

Pégomyies :

Cette semaine, la présence de pégomyies est signalée sur 16 parcelles. Seulement 2 atteignent le **seuil indicatif de risque de 50 % des plantes avec la présence d'asticots**, à partir de la couverture du sol.



Pégomyies- % de plantes avec galeries

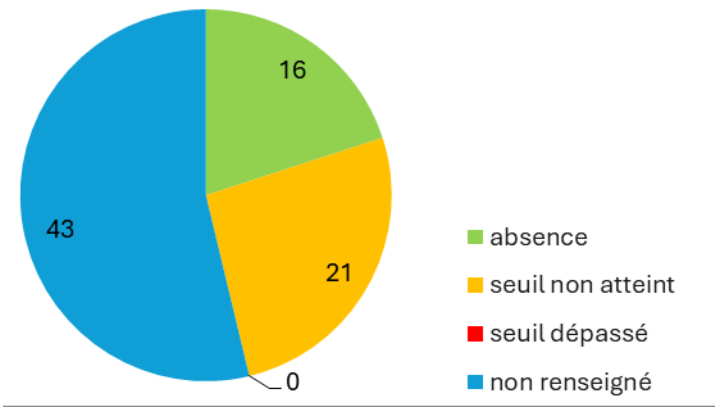


Noctuelles défoliatrices

La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices est observées dans 21 parcelles du réseau, aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes.



Noctuelles défoliatrices – Nombre de parcelles avec % de dégâts, chenilles et déjections.



Jaunisse :

Les premiers symptômes de jaunisse apparaissent (en faible proportion) sur quelques parcelles de la région. Attention de ne pas confondre avec des dégâts de punaise.



Dégâts de punaise (photo ITB)



Dégâts de jaunisse (photo ITB)

MAÏS

19 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 6 à 20 feuilles.

Suivi du vol de la pyrale :

Le vol s'intensifie. Le nombre de captures est en nette hausse par rapport à la semaine passée. Dans le réseau, 32 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- ☞ 6 pièges sont indemnes de capture.
- ☞ 18 pièges ont capturé entre 1 et 10 pyrales.
- ☞ 8 pièges sont à plus de 10 pyrales.

Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé			
		Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
BEUVARDES	02130			8	15
BOURGUIGNON-SOUS-BOUCY	02300		1	0	0
MONDREPUIS	02500				16
VORGES	02860		1	2	4
HERGNIES	59199				10
MARLY	59770				3
BEAUVAIS	60000			10	1
FORMERIE *	60220		0	0	2
PARNES	60240	3	1	1	3
ERNEMONT-BOUTAVENT *	60380		0	2	8
MORVILLERS*	60380		-	-	11
LOUEUSE*	60380		-	-	16
BARBERY	60810		8	0	4
MAREUIL-SUR-OURCQ	60890		14	4	14
PERNES-LES-BOULOGNE	62126		-	-	16
PERNES-LÈS-BOULOGNE	62126			13	18
SORRUS	62170				0
CRÉMAREST	62240		0	0	0
CAUCHY-A-LA-TOUR	62260				5
FREVENT *	62270		0	2	0
FAUQUEMBERGUES*	62560		-	1	4
DRUCAT	80132				5
YONVAL	80132			3	6
CAMBRON *	80132		0	2	9
GAPENNES	80150		0	15	2
NAOURS	80260			0	1
NAOURS *	80260		0	3	4
BOVES *	80440		0	0	0
COTTENCHY	80440	0	4	2	1
AULT *	80460		0	0	0
SAISSEVAL	80540			28	15
HORNOY-LE-BOURG *	80640		0	5	3

(* : Participation du réseau de piégeage ARC Farm Intelligence)

Suivi des pontes :

L'évolution des pontes observées la semaine dernière se poursuit, passant par les différents stades de tête noire à leur éclosion. La première éclosion de pontes de pyrale est observée dans le sud de l'Aisne.

Commune	Code Postal	Fréquence des Pontes		
		Totale	Pontes stade tête noire	Pontes écloses
BEAUVAIS	60000	2%	1%	
BEUVARDES	02130	2%		2%
PARNES	60240	0%		



Ponte de pyrale « fraîche » sur feuille de maïs
(archives: P Lepoutre, SRAL Hauts de France)

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Les pyrales déposent leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 5 et 10 mm.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclos	Ponte parasitée par trichogrammes
				

Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

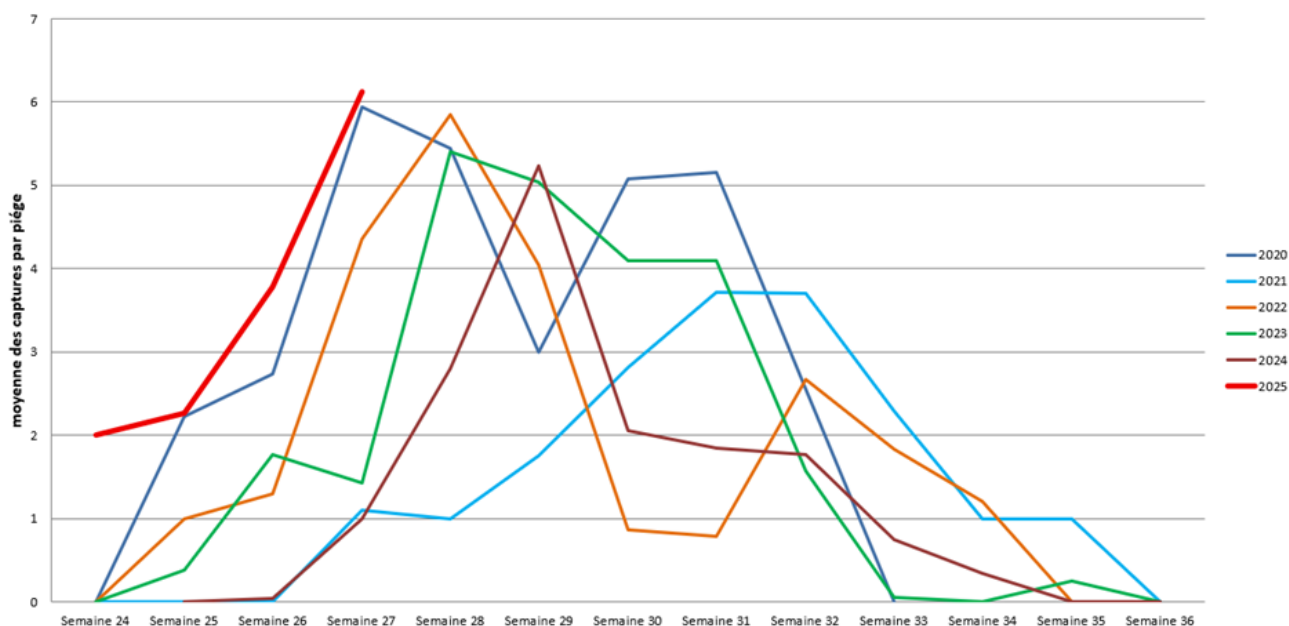
Evaluation du risque :

Les températures élevées de ce début d'été favorisent une émergence plus précoce des papillons de pyrale que les années précédentes.

Le nombre moyen de captures a fortement progressé par rapport à la semaine dernière. Le pic de vol semble proche. Comme le montre le graphique pluriannuel, cette année se caractérise par un vol précoce de pyrales (proche de 2020).



Nombre moyen de capture de papillon de pyrale par piège sur les Hauts-de-France



Le risque larvaire débute. Les premières éclosions de ponte de pyrale sont en cours. Il est donc maintenant possible d'observer les "chenilles baladeuses" dans les parcelles de maïs.

Pour les parcelles non protégées par les trichogrammes (les diffuseurs de trichogrammes doivent être positionnés avant le pic de vol), la période optimale en lutte conventionnelle est le stade "chenille baladeuse", à condition que le seuil indicatif de risque de 10% des pieds porteurs de ponte soit dépassé.

Pour le choix de la lutte, il faut également prendre en compte la préservation de la faune auxiliaire prédatrice des pucerons comme les coccinelles, syrphes et chrysopes.



Les trichogrammes doivent être posés dans les parcelles de maïs lorsque le vol de pyrale débute. Il s'agit de micro-guêpes qui pondent leurs œufs dans les pontes de pyrale. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

Le risque pyrale pour 2025 (évalué à l'automne 2024) présente une situation à risque modéré. 18 parcelles dépassent le seuil de vigilance de 0.5 larve de pyrales par plante et une seule parcelle dépasse le seuil indicatif de risque de 0.8 larve par plante. Globalement, la situation sanitaire des parcelles de maïs est à risque faible (inférieur à 0.5 larve/pied).

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2025** dans les BSV Grandes Cultures n° 20 du 03 juin 2025.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Létraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protégés : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : O. Ley, Y. Debevernia, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPA, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Béz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemme, IREO de Fribourg, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 80, Jourdain, KWS, La Flandre, LEGA de l'Osse, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meisnes, Nord Médoc, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Sapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekan, VIVESCIA, M. Collin, M. Doreudra, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Gerache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

